

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	4.—	10.—	19.—	38.—

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicitas**  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITE**  
 Rue SAINT-PIERRE  
 Fribourg

**PRIX DES ANNONCES**

Canton	1 <sup>re</sup> insertion	30 cent.	la ligne
	les suivantes	15 "	
	en Suisse	25 "	
	en étranger	35 "	

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

**Avant de leur faire signer le traité de paix, l'Entente doit s'occuper d'empêcher les Turcs de massacrer les chrétiens. Un projet de manifeste économique des Alliés.**

Aussitôt qu'ils se sont aperçus que les Alliés ne les traiteraient pas avec trop de rigueur et qu'ils leur laisseraient Constantinople, les Turcs ont repris toute leur morgue et leur férocité antichrétienne. Ils ont immédiatement procédé à un nouveau massacre de 14,000 Arméniens.

Les Alliés viennent de leur adresser à ce sujet une note des plus catégoriques. L'Angleterre a fait plus : elle a décidé, pour son compte, d'envoyer 25,000 hommes occuper la capitale turque, bien qu'en priant la France et l'Italie de faire de même. Sera-ce le prétexte d'une occupation définitive de Constantinople par l'Entente? Déjà, des journaux français en défendent leur pays, comme si ce n'était pas de l'intérêt de la France de ne pas laisser l'Angleterre occuper une position prépondérante sur les rives du Bosphore.

Le Conseil suprême des Alliés, convaincu de l'urgence nécessaire de porter remède à la déplorable situation économique de l'Europe, a élaboré un manifeste dans lequel il expose le programme à suivre dans cette entreprise de sauvetage.

Avant que ce programme eût reçu l'approbation définitive des gouvernements alliés, la presse londonienne en a publié la substance.

Le Conseil suprême reconnaît tout d'abord que la reconstruction des régions dévastées, et particulièrement des régions dévastées françaises, est essentielle à la reconstitution européenne. C'est donc un affaire de solidarité internationale.

Quant à l'Allemagne, le Conseil a considéré la situation spéciale de ce pays, où toute entreprise est actuellement paralysée et toute possibilité d'obtenir des crédits commerciaux, tarie. Il estime que l'Allemagne devrait être mise dans la possibilité d'obtenir les vivres et les matières premières essentielles, et, si cela est nécessaire, de l'avis de la commission des réparations, elle devrait être autorisée à émettre à l'étranger un emprunt.

En outre, le Conseil a estimé désirable que la dette de l'Allemagne à l'égard des Alliés fût définitivement fixée à un chiffre précis, le plus promptement possible.

Pour lui ménager la possibilité de se relever, ce qui est dans l'intérêt de tout le monde comme dans l'intérêt des Alliés eux-mêmes dont elle est débitrice, le Conseil suprême se déclare disposé à étendre les délais qui lui ont été impartis pour le paiement des indemnités de guerre.

Tel est le sens général des décisions prises à Londres. Mais aussitôt, une vive inquiétude s'est manifestée dans la presse française. On craint, à Paris, que cette révision des conditions économiques du traité de Versailles n'affaiblisse les garanties que le traité donne à la France en ce qui concerne la réparation de ses dommages de guerre. En particulier, l'idée d'un emprunt allemand auprès des neutres, qui devrait nécessairement, pour réussir, bénéficier de la priorité de gagé sur la créance même des Alliés, est combattue avec une extrême vivacité.

Et, comme le président du gouvernement italien, M. Nitti, a été, avec M. Lloyd George, un des promoteurs de ce projet, il essuie les âpres critiques des Français.

Au vu de cette opposition, le manifeste économique du Conseil suprême a été remis en délibération pour subir des retouches qui apaisent les inquiétudes françaises.

Le grand congrès du parti catholique allemand qui s'est tenu il y a quelque temps à Berlin avait manifesté les dissentiments qui régnent dans le Centre au sujet de la conduite politique de ses chefs. Une partie des catholiques supportent mal de voir le Centre associé aux socialistes dans le gouvernement, contre les conservateurs protestants, avec les

quels les catholiques étaient traditionnellement unis pour la défense des intérêts religieux. En outre, l'influence prépondérante des syndicats sur la politique sociale du Centre indispose les représentants de la classe moyenne et de l'agriculture. Enfin, beaucoup de catholiques allemands sont restés monarchistes de cœur et trouvent que les chefs du parti ont fait excès de zèle républicain.

Le congrès s'est terminé sur des votes d'union et même, pour mieux affirmer cette concorde, il a adopté des statuts dont le Centre, jusqu'alors, n'avait pas remarqué qu'il eût besoin et dont l'absence ne l'a pas empêché de faire, pendant cinquante ans, brillante carrière.

Mais, en dépit de ces déclarations d'union, la désagrégation redoutée se produit. Il vient de se fonder à Cologne une Union générale de la classe moyenne chrétienne d'Allemagne, qui a été préparée, semble-t-il, de longue main, car les délégués de 70 villes allemandes se sont rencontrés à l'assemblée constitutive. Dans les discours prononcés à cette occasion, les orateurs ont insisté sur le fait que la nouvelle organisation n'était point une succursale du Centre et que ses promoteurs entendaient tenir la porte ouverte à tous les conservateurs, quelle que fût leur dénomination.

Un autre indice de réaction contre la politique officielle du Centre, c'est un manifeste de l'Association de la noblesse catholique d'Allemagne, dans lequel on établit une ligne politique qui contredit sur plusieurs points les discours et les votes des représentants du Centre catholique à la Chambre et au gouvernement.

### La note de M. Wilson

Washington, 8 mars.

(Havas.) — Dans sa réponse à la dernière note de MM. Lloyd George et Millerand sur la question de l'Adriatique, le président Wilson répète que les Etats-Unis ne peuvent pas approuver la mise à exécution du traité de Londres, à moins d'avoir la conviction que ses conditions intrinsèquement acceptées ne sont pas de nature à nuire au maintien de la paix dans le sud-est de l'Europe. Si l'Italie et la Yougoslavie préféraient renoncer à la création d'un Etat tampon et confier la souveraineté de Fiume à la Société des Nations, sans que ni l'Italie, ni la Yougoslavie n'assurent le contrôle sur la ville, les Etats-Unis consentiraient à ce que l'Italie et la Yougoslavie déterminent d'un commun accord leur frontière commune.

Paris, 7 mars.

Le Petit Parisien donne les précisions que voici sur la note Wilson qui est arrivée samedi au quai d'Orsay :

« Ce document est modéré dans sa forme ; le président se félicite de son cordial qui a prévalu dans les derniers messages des Alliés. Il maintient son point de vue et continue à formuler les mêmes objections, tant sur la question de Fiume que sur celle de l'Albanie. Il reste, en somme, à son memorandum du 9 décembre dernier.

« En ce qui concerne particulièrement l'Albanie, il déclare qu'il importe de sauvegarder les droits du peuple albanais et n'admet pas qu'il soit favorisé sur ce point les Yougoslaves. Finalement, répondant aux passages de la lettre de M. Millerand et de M. Lloyd George, qui montraient les conséquences graves que présentait un plus long ajournement de la question de l'Adriatique, le président des Etats-Unis se défend vivement d'avoir été cause de ce retard. Il déclina sur ce point toute espèce de responsabilité.

D'autre part, d'après le correspondant du Petit Journal à Londres, on annonce que M. Wilson serait disposé à opposer son veto à la décision des Alliés relativement à Constantinople.

### Nouvelles diverses

M. Nitti est arrivé à Rome hier dimanche ; il a été salué à la gare par les ministres et les autorités.

Le maréchal Foch, accompagné du général Weygand et de deux officiers, est arrivé hier

matin, dimanche, à Bruxelles ; le maréchal a déjeuné au Palais royal.

Le maréchal Hindenburg accepterait de devenir président du Reich allemand.

On s'occupe activement à Paris de réfection, sur les bords de la Marne, d'un monument devant commémorer la collaboration militaire franco-américaine et qui espère pouvoir inaugurer le 14 juillet prochain.

Les mineurs du Nord de la France et du Pas-de-Calais se sont mis en grève, jugeant leurs salaires insuffisants.

L'ex-roi Manuel de Portugal et sa femme se trouvent actuellement à Monte Carlo.

Des journaux polonais annoncent que Lémine perd du terrain et que l'ingénieur berlinois Kraffen dirige la vie économique de la Russie en vue de reconstituer le capitalisme.

Le gouvernement suédois a démissionné samedi ; le roi a chargé M. Eden, ancien président du conseil et président du parti libéral, de la formation du nouveau cabinet.

### Les allocations au personnel fédéral

D'après les décisions du Conseil national, l'arrêté concernant le paiement d'allocations supplémentaires au personnel de la Confédération pour l'année 1920 aurait la teneur suivante :

Article premier. Les allocations de cenchrissement ci-après sont accordées pour l'année 1920 aux fonctionnaires et employés de la Confédération, y compris ceux des Chemins de fer fédéraux, ainsi qu'aux ouvriers occupés en permanence dans les établissements et les ateliers fédéraux, à l'exception des ouvriers de l'administration militaire fédérale :

a) Une allocation principale de 75 % de tout traitement ou salaire n'excédant pas 3600 francs ; à partir de ce chiffre, l'allocation est réduite de 1 % par 500 francs de traitement en plus ou par fraction de cette somme jusqu'à un minimum de 50 % du traitement ; l'allocation principale ne peut être inférieure à 2300 fr. ni excéder la somme de 5000 fr.

(Le Conseil fédéral proposait primitivement une allocation de 70 %, avec un minimum de 1750 fr. et un maximum de 6000 francs. Puis il avait consenti au taux de 75 %, avec minimum de 2000 fr. et maximum de 5000.)

b) Une allocation de 180 francs par enfant et par an jusqu'au traitement de 5000 fr. ; en sus de ce chiffre, l'allocation est réduite de 10 % par 100 francs de traitement ou par fraction de cette somme.

(Le projet primitif fixait l'allocation par enfant à 120 fr., jusqu'à 4500 fr. de traitement, avec dégression de 6 % pour les traitements supérieurs. Puis le Conseil fédéral avait proposé 180 fr.)

c) Une indemnité de résidence graduée comme suit :

Dans les localités de plus de 100,000 habitants, 500 fr. ;  
 dans celles de plus de 50,000 âmes, jusqu'à 100,000 âmes, 400 fr. ;  
 dans celles de plus de 5000 âmes jusqu'à 50,000 âmes, 300 fr.

(Mêmes taux que dans le projet du Conseil fédéral.)

Le total des allocations ne doit en aucun cas être inférieur à la somme allouée en 1919.

Le Conseil des Etats avait pris les décisions suivantes :

Allocation de 70 %, avec minimum de 2000 francs et maximum de 5000 ; dégression : 1 % par 500 fr.

Allocation par enfant, 180 fr. jusqu'à 5000 francs ; dégression 10 % par 100 fr.

Indemnité de résidence : dans les villes de plus de 100,000 habitants, 500 fr. pour les pères de famille, 300 fr. pour les célibataires ; dans les villes de 50,001 à 100,000 âmes, 400 francs ou 200 fr. selon l'état civil ; dans les villes de 5001 à 50,000 âmes, 300 fr. ou 100 fr., selon le cas.

Quant au personnel fédéral, voici quelles avaient été ses demandes :

1<sup>o</sup> Une allocation de 100 % de tout traitement ne dépassant pas 2800 fr., avec minimum de 2800 fr. et dégression de 1,25 par 100 fr., pour les traitements supérieurs ;

2<sup>o</sup> Une indemnité de résidence de 600 fr. pour les villes de plus de 100,000 âmes, de 400 fr. pour les villes moyennes et de 200 fr. pour les petites localités.

Le personnel fédéral renouait à l'allocation spéciale pour les enfants, mettant ainsi sur le même pied les chefs de famille et les célibataires.

Les chrétiens-sociaux, de leur côté, avaient proposé un autre système qui maintenait l'allocation spéciale en faveur des chefs de famille.

2300 fr. selon la proposition de la minorité) a eu lieu à l'appel nominal. Nous en avons donné le résultat samedi : 71 voix pour 2300 fr. contre 67 pour 2000 fr.

Le projet retourne aux Etats en raison des décisions divergentes des deux conseils. Comme le Conseil des Etats a remis l'affaire à sa session d'avril, M. Musy, directeur des finances, a communiqué que le personnel recevra un acompte sur les allocations, calculé d'après ce qui a été payé en 1919.

La proposition de déferer l'arrêté au peuple a été renvoyée à la commission.

On nous écrit de Berne :

Il faut s'attendre à ce que la question des allocations de cenchrissement passionnerait nos députés.

Chaque député a une disposition naturelle à satisfaire ses électeurs, mais il ne peut oublier qu'il doit sauvegarder en même temps les intérêts supérieurs de l'Etat.

On sait, par le compte rendu des discours de M. le conseiller fédéral Musy, que la Confédération se débat actuellement avec une dette d'à peu près deux milliards et avec les déficits budgétaires de l'administration générale et des Chemins de fer d'Etat, qui oscillent entre cent et cent cinquante millions. Et voilà que, dans ces circonstances, le personnel vient demander pour 1920 une augmentation globale des salaires de soixante-dix millions de plus qu'en 1919.

Il est évident que le personnel a demandé le maximum imaginable, pour obtenir l'équitable et l'indispensable. Le Conseil fédéral a proposé, tout d'abord, une augmentation d'environ une vingtaine de millions ; plus tard, modifiant son projet, le Conseil fédéral consentait à une trentaine de millions. Le Conseil des Etats s'est arrêté là. Mais le Conseil national est allé plus loin, et ses décisions entraîneront une dépense d'une quarantaine de millions. Il a porté l'allocation principale de 70 à 75 % des traitements et l'allocation minimum de 2000 à 2300 francs ; en outre, le Conseil national est revenu à la proposition du Conseil fédéral qui, pour l'indemnité de résidence, n'avait pas fait de différence entre mariés et célibataires, tandis que le Conseil des Etats avait établi une différence.

Ce fut, au Conseil national, un débat complet du chiffre des millions. Il n'y a eu que la menace de la clause référendaire qui a pu arrêter la hardiesse de nos réformateurs. La sagesse du Conseil des Etats évitait l'écueil. La solution se dessine déjà : le Conseil des Etats acceptera le 75 % pour l'allocation principale, mais il établira le chiffre de 2000 francs pour le minimum de l'allocation, en renonçant à toute idée de consultation populaire. A ce prix-là, le Conseil national cédera et nous aurons la soupe de Cappel traditionnelle pour finir. Ainsi le vœu l'usage sacré entre Confédérés.

La très grande nervosité qui a caractérisé le débat de la Chambre a été provoquée, en grande partie, par les circonstances dans lesquelles la discussion a eu lieu. La commission était composée ainsi : six des seize membres représentaient, plutôt les intéressés, le personnel. Une cinquantaine de députés, à quelques unités près, manquaient pour la dernière journée de la session ; la fatigue d'une triple séance le même jour agaçait les esprits et l'expérience a montré une fois de plus que les séances de nuit sont dangereuses. Le parlement a siégé, pour ainsi dire, sous la pression des tribunes qui manifestaient de toute manière, par des murmures, des rires et des applaudissements. Ce n'est que samedi matin, sous l'épée de Damoclès d'une consultation populaire, que les esprits se sont calmés. Les socialistes ont fait semblant de vouloir affronter galement le référendum ; mais cette attitude confiante n'était qu'une façade. Un référendum serait hasardeux.

Les représentants des paysans, effarouchés, ont ouvert une contre-offensive énergique. MM. Tanner, Gnägli, Walser et Balestra ont déclaré que la population agricole ne se laissera pas dépouiller pour remplir la caisse fédérale et que les finances cantonales et communales ne sauraient supporter le contre-coup de la danse fédérale des millions.

C'est la tâche des esprits pondérés et des députés qui ne sont pas des porte-parole d'une classe déterminée de sauvegarder la paix sociale, les finances publiques et le bon sens en même temps, par une solution équitable et raisonnable du problème.

### Dans l'Italie conquise

Milan, 6 mars.

Le Corriere della Sera apprend d'Udine que, à Aviano (Frioul), vendredi, une foule de deux mille personnes a assailli le bâtiment communal, insultant et frappant le commissaire. La foule essaya d'incendier la caserne des carabinieri, mais elle dut y renoncer devant l'altitude de la force publique. Un carabinieri tira, d'une fenêtre de la caserne, plusieurs coups de revolver contre la foule, blessant deux manifestants dont un est mort cette nuit. De semblables nouvelles sont parvenues de Vargna, Casacco, Polcenigo (Frioul).

### Le cas d'un prince impérial allemand

Berlin, 8 mars.

(Wolff.) — Une grave dispute s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche, à l'hôtel Adlon, entre le prince Joachim-Adalbert de Prusse, en compagnie d'autres personnes, et plusieurs membres de la commission militaire française.

Lorsque l'orchestre de l'hôtel joua le Deutschland über alles, les Allemands se levèrent, mais les Français restèrent assis. Le prince, qui avait déjà bu quelques bouteilles de vin, dit aux Français de se lever ; aucune suite n'ayant été donnée à cette injonction, le prince et d'autres convives commencèrent à jeter sur les Français des pots de fleurs, des bouteilles et d'autres objets. Des coups furent échangés et les Français légèrement contusionnés. Le prince fut éloigné de l'hôtel. Ces incidents auront vraisemblablement une suite juridique.

Berlin, 8 mars.

(Wolff.) — Le prince Joachim-Adalbert de Prusse conteste avoir pris part à l'incident de l'hôtel Adlon. Il aurait été assis dans un coin en compagnie d'autres personnes et n'aurait pu suivre la dispute, car un grand nombre de personnes s'étaient placées entre sa table et celle des Français. Il n'aurait pas lancé d'objets.

On annonce encore que le prince et le capitaine de cavalerie von Platen ont été arrêtés provisoirement et mis à la disposition du ministre de la défense nationale.

### Les affaires de Portugal

Berne, 6 mars.

La légation de Portugal en Suisse a reçu du ministre portugais des affaires étrangères la dépêche suivante, datée du 5 mars, à 9 heures du soir :

« Le gouvernement ne pouvant pas satisfaire complètement aux revendications des fonctionnaires, ceux-ci ont déclaré la grève générale. La grève est partielle dans les postes, les télégraphes et quelques ministères. Dans plusieurs ministères, entre autres aux affaires étrangères, les fonctionnaires se sont tous présentés au service. Le gouvernement présentera au Parlement un projet de révocation des fonctionnaires qui ne justifieront pas leur absence du service. La tranquillité règne dans le pays. »

Madrid, 7 mars.

(Havas.) — Selon les journaux, les dernières nouvelles reçues du Portugal annoncent que, samedi matin, tous les fonctionnaires et employés des chemins de fer ont suspendu le travail. Ils réclament une augmentation de salaire.

Le gouvernement proposait à la Chambre de renvoyer tous les fonctionnaires et employés grévistes. La Chambre s'y est opposée, ce qui a provoqué la démission du cabinet. Le président de la république a accepté cette démission. Il a chargé le chef des démocrates, M. Antonio Maria Silva, de former le nouveau cabinet.

Le premier acte du gouvernement a été de donner satisfaction aux grévistes, ce qui a mis fin à la grève.

### Les Etats-Unis et la Société des Nations

Washington, 8 mars.

(Havas.) — Par 46 voix contre 25, le Sénat a voté à nouveau la réserve au traité de paix, par laquelle les Etats-Unis refusent de participer aux dépenses de la Société des Nations sans l'approbation du Congrès des Etats-Unis.

### Les journaux américains

New-York, 6 mars.

Au Sénat, le député Roosevelt, de la circonscription d'Omaha, a déclaré que les taxes postales pour le transport des journaux sont tellement hautes que 2500 journaux des Etats-Unis n'ont pas pu supporter ces frais. Ils ont annoncé leur suspension pour la durée de ces taxes. Le Sénat est disposé à demander une réduction des frais.

### Trois évêques français à Constantinople

Paris, 6 mars.

Le cardinal Dubois, les évêques de Gap et du Mans sont arrivés à bord du croiseur français Juriën Ja Gravière, à Constantinople.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

#### Le Conseil municipal de Paris et la réparation des églises

Au cours de la dernière séance du Conseil municipal de Paris, un membre a proposé des crédits pour réparations aux églises Sainte-Clothilde, Notre-Dame des Champs, Saint-Honoré d'Eylau, Saint-Joseph, Saint-Marguerite et surtout à Saint-Gervais, qui porte encore ses larges blessures de la Bertha du vendredi saint. La dépense prévue est de 3 millions. F. He

Saint-Gervais, la dépense sera mise au compte des dommages de guerre alloués.

Les socialistes Colly, Besombes et le radical-socialiste Rebillard ont combattu ces crédits.

Le Conseil a eu la sagesse de repousser les amendements sectaires de ces trois conseillers, et les crédits pour la réparation des églises ont été votés.

### Dans l'épiscopat français

M. l'abbé Oudin, vicaire général d'Anancy, est nommé *coadjuteur de Mgr Dély, évêque de Mende*.

L'état de santé de Mgr Gély exigeait la nomination d'un coadjuteur.

M. l'abbé Cuisin, vicaire général d'Anancy et archidiaque de Thonon, est né en 1869 à Feigères. Il a été ordonné prêtre en 1902 et occupe depuis 1904 les fonctions de vicaire général.

### Révoqué de l'archevêque de Carthage

Mgr Heynaud, archevêque d'Alger, a été nommé administrateur apostolique du diocèse de Carthage, pour permettre à Mgr Combes, primate d'Afrique, de prendre du repos après trente-neuf années d'épiscopat.

### La lutte contre l'alcoolisme

L'option locale, introduite comme on sait dans la nouvelle loi fribourgeoise sur les ankers, figure également dans la législation neuchâteloise. Elle vient de trouver, à La Chaux-de-Fonds, une application qui mérite d'être signalée. Les habitants de la grande cité horlogère, hommes et femmes, étaient appelés à se prononcer hier sur la proposition de bannir totalement l'eau-de-vie des établissements publics de la ville. Par 8536 oui contre 4629 non, la population s'est prononcée pour l'interdiction de la vente de l'eau-de-vie. Les femmes ont donné 6312 oui et 2192 non.

### L'attentat de Zurich

Quatre étrangers ont été arrêtés à la suite de l'attentat contre le consulat américain de Zurich, au moment où ils allaient passer en Autriche.

On dit que l'attentat pourrait être un acte de vengeance motivé par les expulsions de bolchévistes auxquelles le gouvernement américain a procédé ces derniers temps.

Une prime de 10,000 francs est offerte à qui fera trouver les auteurs du complot.

### NOUVELLES FINANCIÈRES

#### Bons de caisse 5% des Chemins de fer fédéraux

L'accueil réjouissant réservé par le public à l'émission de ces bons de caisse a permis d'en placer déjà pour une somme élevée. On compte par conséquent pouvoir clore prochainement la souscription.

Les emprunts des Chemins de fer fédéraux ne le cèdent en rien, quant à leur importance pour l'économie nationale suisse, aux émissions de la Confédération destinées au ravitaillement du pays. Ils ont pour but de permettre aux Chemins de fer fédéraux de poursuivre énergiquement l'œuvre de l'électrification, de manière à rendre la Suisse toujours moins dépendante de l'étranger pour les livraisons de charbons. Les importations de 1919 sont tombées à un niveau alarmant, et ensuite de la disette générale des charbons, une amélioration n'est pas à prévoir, d'au moins ce que l'Amérique vient d'interdire l'exportation. Dans l'intérêt du commerce, de l'industrie et du mouvement des étrangers, la Suisse ne doit, actuellement surtout, négliger aucun effort pour assurer sur son territoire les transports par voie ferrée. Elle se doit à elle-même de s'affranchir de plus en plus du marché international du charbon, dont les perspectives sont loin d'être brillantes. Cela peut devenir pour elle une question vitale.

La prompt installation de la traction électrique n'est pas moins nécessaire au point de vue du rendement des Chemins de fer fédéraux, en raison de l'énorme renchérissement qui a frappé les combustibles au cours de la guerre. Il serait également illusoire de compter sur une amélioration prochaine de la situation sous ce rapport, car les prix incalculables des charbons étrangers ne cessent de monter. La hausse du dollar contribuera encore à les élever, à supposer que l'on puisse obtenir des livraisons d'Amérique. En dépit de la nouvelle augmentation prévue des taxes de transport, une amélioration radicale de la situation financière des Chemins de fer fédéraux ne peut être attendue que de l'électrification, à condition que celle-ci soit opérée avec toute l'ampleur nécessaire.

Contrairement et créancier ont le plus grand intérêt à favoriser cette œuvre, sans compter que les Chemins de fer fédéraux, en leur qualité d'entreprise d'Etat, offrent au créancier un placement sûr sous tous les rapports. Ainsi faut-il souhaiter que les Chemins de fer fédéraux trouvent pour l'électrification de leur réseau, qui doit être considérée comme une œuvre nationale au premier chef, des capitaux à profusion.

Les souscriptions sont reçues aux guichets de tous les établissements financiers. Les titres sont d'un beau rendement, et leurs porteurs ont en outre l'avantage de pouvoir de nouveau disposer de leurs fonds au bout de trois ou cinq ans.

#### Values allemandes

Le Comité de l'Association suisse des banquiers, d'accord avec le Département politique et la Banque nationale, a décidé de procéder à un recensement de tous les papiers-values allemands appartenant à des Suisses ou qui leur ont été donnés en nantissement.

A cet effet, le Comité invite les Suisses qui possèdent des titres allemands en propriété ou en nantissement à les annoncer avant la fin du mois de mars. Cette déclaration sera faite à une banque, un banquier ou un gérant de fortune, domiciliés en Suisse. Les banquiers peuvent obtenir gratuitement, au Secrétariat de l'Association suisse des banquiers, rue Franche, 82, à Bâle, des formulaires de déclaration.

Cette enquête ne doit être considérée, pour le moment du moins, que comme une statistique destinée à donner un état des intérêts financiers suisses investis en Allemagne; elle n'est donc nullement faite en vue d'une sauvegarde d'intérêts en souffrance, ou menacés dans ce pays.

### Un projet de loi international

Au sujet du « Bon ou Trésor » international devant être substitué à l'or, et projeté par le premier ministre Delacroix, dit gouvernement belge, le *Daily Telegraph* écrit :

« M. Delacroix a donné une forme pratique à la proposition du professeur Brunhes, du Collège de France, de faire une émission de bons du trésor internationaux (appelés « numis »), comme substitut provisoire pour l'or. Ces bons serviraient aux transactions internationales et seraient un moyen de diminuer partout l'inflation du papier-monnaie.

« M. Brunhes proposait de consolider ainsi, sous la garantie internationale, la dette de l'Allemagne résultant des clauses de réparation du traité de paix.

« M. Delacroix, tout en n'écartant pas cette idée, base son projet plutôt sur le principe de la solidarité internationale, principe qui a gagné beaucoup de terrain au sein de la Conférence, »

### Un discours de M. Motta

M. Motta, président de la Confédération, a prononcé hier, dimanche, à Genève, un discours à l'occasion de la réunion du conseil général de la ligue des sociétés de la Croix-Rouge des pays alliés.

M. Motta a relevé que le conseil général des Croix-Rouges a tenu ses séances en même temps que le Parlement suisse discutait l'accession de la Suisse à la Société des nations.

M. Motta a ajouté à ce sujet :

« Les peuples qui sont sortis victorieux de la guerre sont naturellement portés à considérer le Pacte comme le couronnement de leur victoire; ils y voient l'affirmation solennelle d'un principe qu'ils ont proclamé, celui du droit armé de sanctions se dressant entre la force et le droit pour toujours. Les peuples vaincus, s'ils sont provisoirement encore tenus à l'écart, doivent se dire que la Ligue des nations peut être demain pour eux l'ancre du salut et l'instrument le plus efficace pour les relever de leurs misères morales et de leurs ruines matérielles. Les peuples qui sont demeurés neutres envisagent la Société des nations, avant tout, comme l'organisme grandiose qui est appelé à traduire, dans les faits les trois grandes idées de la paix universelle, de la solidarité entre les classes et de la fraternité entre les hommes.

« La Suisse se trouve dans une situation unique. Sa politique a été commandée pendant quatre siècles par le principe de la neutralité. Cette neutralité a été reconnue et consacrée comme une des maximes les plus certaines du droit des gens. Le rôle militaire de la Suisse est de monter la garde autour des Alpes, point fatal d'après convulsions; ce rôle lui impose de lourds sacrifices; la Suisse les accepte le cœur joyeux; son rôle historique est de réunir trois races parmi les principales du monde dans un seul faisceau fraternel et libre pour les faire collaborer aux œuvres et aux fins supérieures de la civilisation; son rôle politique est de montrer, par un exemple taillé dans la réalité vivante, que les peuples peuvent se gouverner eux-mêmes et que la démocratie la plus large, en appelant tous les citoyens, les plus humbles comme les plus cultivés, à se prononcer directement sur les besoins et sur les intérêts de l'Etat, est la grande éducatrice des sociétés humaines; son rôle humanitaire est celui-là même qui l'a prédestinée à être le berceau de la Croix-Rouge.

M. Motta a dit ensuite que, en ce qui concerne l'accession à la Ligue des nations, les hésitations de la Suisse n'ont jamais été déterminées par un sentiment de mesquin égoïsme; elles procédaient plutôt de cette maxime fondamentale de notre politique que nous devons éviter toutes les occasions, même seulement possibles, de querelles ou de conflits avec les autres Etats.

M. Motta a exprimé l'espoir que le peuple suir sa son Parlement.

Le Président de la Confédération a parlé ensuite des rapports futurs de la Ligue des Croix-Rouges des pays alliés avec le Comité international de la Croix-Rouge, « qui continue à personifier et à faire rayonner dans le monde la mission humanitaire de la Suisse. »

Le Congrès des Croix-Rouges alliés s'est terminé hier. Son dernier acte a été de renvoyer à plus tard la question de l'admission des anciens empires centraux dans le giron de la Ligue.

### NÉCROLOGIE

#### L'avocat Vuille

On annonce la mort de M. Charles Vuille, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Genève et ancien député au Grand Conseil.

### Échos de partout

#### LA POLICE DES ÉTRANGERS

Un professeur d'économie politique finlandais avait demandé l'autorisation de venir séjourner quelque temps dans un canton suisse pourvu d'une université et avait adressé une demande à l'Office central des étrangers. Un jour, l'hôtelier suisse avec lequel il était tombé d'accord par correspondance et qui avait appuyé sa requête est convoqué par un agent ou représentant de l'Office. Celui-ci lui demanda des renseignements sur son client. « Tout ce que je puis vous dire, dit l'hôtelier, c'est que c'est un professeur et même un économiste. — Un économiste, qu'est-ce donc qu'un économiste ? » Grand embarras. On a recours au petit Larousse illustré et on trouve, page 814, la définition suivante : « *Economiste* : écrivain qui s'occupe d'économie politique », et au-dessous, parmi ses citations :

« Les économistes du 18<sup>ème</sup> siècle ont préparé la Révolution. »

« Cela suffit, s'écria là-dessus le fonctionnaire, nous avons en Suisse assez de bolchévistes qui préparent la révolution sans faire venir encore des Finlandais dans ce but ! »

Et voilà pourquoi le professeur finlandais n'obtint pas son passeport pour venir séjourner en Suisse.

### MOT DE LA FIN

Deux Français causent de la souscription à l'emprunt national :

— Moi, monsieur, j'ai fait mon devoir de patriote; j'en ai acheté pour vingt-cinq mille francs.

— Moi, monsieur, ce n'est pas le patriotisme qui me manque, ce sont les vingt-cinq mille francs.

### LA VIE ÉCONOMIQUE

#### Incurie administrative

Le 6 janvier, entrant au port d'Anvers un steamer américain apportait une cargaison de 63,650 caisses de beurre naturel destiné au ravitaillement de la Belgique. Chaque caisse contenait environ 20 kg. net, soit au total 1,273,000 kilogrammes.

Le lendemain de l'arrivée du bateau, un expert du gouvernement alla prélever un échantillon. Puis on déchargea les caisses, et il se passa quatre semaines avant que nul ne se présentât pour vérifier la marchandise.

Ce laps de temps écoulé, elle était évidemment devenue en grande partie inutilisable.

On offre maintenant ces 1,273,000 kilos de beurre aux savonneries. Ce qui n'a pas pu contenir les estomacs nettoiera la peau.

#### La Suisse et le port d'Anvers

Sont arrivés à Anvers MM. Stauffacher, président de la société de navigation sur le Haut-Rhin, un des principaux industriels suisses, et le docteur Mutzner, chef du service des eaux au Département fédéral suisse de l'intérieur. Ils ont été reçus par l'échevin du commerce de la ville. Ils discuteront la question de la navigation Anvers-Rhin.

#### Le rationnement en Italie

L'Officiel, à Rome, publie le décret rendant obligatoire, dans toute l'Italie, l'application de la carte de rationnement pour le pain, les pâtes, le riz, le maïs, l'huile, les graisses animales, le beurre, le fromage et le sucre. Le décret interdit, en outre, aux établissements publics de préparer plus de 10 plats par jour et de servir aux consommateurs plus de trois plats, dont un seul de viande.

Le décret interdit strictement la vente et la consommation de la viande deux jours par semaine : le vendredi et le samedi.

#### Un conflit aux usines Bally

Les grandes usines de cordonnerie Bally, à Schönenwerd, sont en ébullition. Le syndicat ouvrier ayant demandé une majoration de salaire de 20 %, l'office cantonal de conciliation, saisi du conflit, a repoussé la demande des ouvriers.

#### La crise de l'horlogerie

L'insuffisance des commandes a déterminé les fabricants de montres de Granges à suspendre leur exploitation de deux jours ouvrables par semaine, le lundi et le samedi.

#### Grève de métallurgistes

La grève a éclaté, ce matin, aux usines Louis de Roll, à Gerlafingen.

### FAITS DIVERS

#### ÉTRANGER

##### Train attaqué

Le *Corriere della Sera* apprend que, dans les environs de Milan, un train venant de Bologne et dans lequel se trouvaient de nombreux voyageurs, a été assailli par des brigands. Le signal d'alarme ayant retenti, par le fait d'un complice, le train s'arrêta et il fut l'objet d'une violente attaque à coups de fusils, qui dura dix minutes, pendant lesquelles les assaillants s'approprièrent un important colis de marchandises. Puis ils s'éloignèrent, poursuivis par des carabinieri qui se trouvaient dans le train et ils furent abandonnés le colis. Les assaillants n'ont pu être arrêtés. Il n'y a aucune victime à déplorer.

##### Mort de deux aviateurs

Le *Corriere della Sera* apprend qu'un avion militaire italien qui se proposait de survoler le lac de Varese est tombé et s'est brisé. Les deux aviateurs, un lieutenant et un observateur sont morts.

### SUISSE

#### Enfant étouffé

Au Sentier (vallée de Joux), les époux Nicole ont trouvé leur fille, âgée de 10 mois, morte, étouffée par son duvet.

#### Tué par une automobile

A la Neuveville, M. Schneebarger, ancien fabricant d'horlogerie, regagnant son domicile la nuit, a été happé et jeté à terre si violemment par une automobile qu'il a succombé une heure après à ses blessures.

### Etat civil de la ville de Fribourg

#### Naisances

2 mars. — Tenger, Lydia, fille de Louis, cordonnier, de Bâle, et d'Alma, née Haut, Staßen, 3.

Thöni, Hans, fils de Jean, Dr phil., de Gsteigwiler (Berne), et de Rosa, née Vogeli, Daillèles.

3 mars. — Combarz, Henri et Auguste, fils jumeaux d'Edouard, journaliste, d'Albeuve, et de Madeleine, née Stempf, Samaritaine, 118.

#### Décès

1<sup>er</sup> mars. — Götschmann, Pierre, époux d'Elisabeth, née Bartsch, ouvrier de fabrique, de Guin et Ueberstorf, 38 ans, Jelschwy (Guin).

2 mars. — Rossier, Louise, fille de Pierre, de Lovens, et de Marie, née Murwly, 1 an, Lenda, 147.

Zwillig, Elisabeth, fille d'André, de Schwetzingen (Baden), religieuse à la Providence, 75 ans.

3 mars. — Jungo, Jean, époux d'Anne, née Marion, liquoriste, de Fribourg, 72 ans, Neuveville, 84.

Mawron, Emile, fils d'Arnold, et de Marie, née Longchamp, d'Espéens, 2 ans, rue de Homont, 29.

Rossier, Marie, fille de Claude, et de Marie, née Jaquet, de Lovens, journalière, à Prez-vers-Noréaz, 71 ans.

### FRIBOURG

#### Conférences de Saint-Nicolas

La conférence de M. Besson, Supérieur du Séminaire, sur la préparation personnelle à la foi, a eu lieu, hier soir, devant un auditoire considérable et a été d'une grande et solide éloquence.

#### M. Laurent Fähr

M. de F. professeur Laurent Fähr, de Koblbrunn, professeur à la « Mittelschule » de Sursee, a succombé, le 3 mars, à une attaque de grippe. Il était dans sa trente-quatrième année. M. Fähr avait fait toutes ses études supérieures à l'Université de Fribourg, où il avait obtenu, en 1913, la licence des lettres et, en 1914, le grade de docteur, avec une thèse de philosophie romaine (*Die Sprache der altfranzösischen Böttchers-Verbstattung enthalten in dem Ms. 305 der Stadtbibliothek in Bern*), thèse imprimée à Fribourg, en 1915, et fort appréciée par le monde des philologues. C'était un jeune professeur très estimé, un homme très doué, un caractère droit et noble.

G. B.

### La révision de la Constitution fédérale

Telle est la question que M. Robert de Weck, juge cantonal, a exposée avec une maîtrise incomparable devant un nombreux auditoire composé en grande majorité d'étudiants du Collège et de l'Université. Ce fut un végal littéraire en même temps qu'un beau morceau oratoire et une haute leçon d'histoire et de jurisprudence. La conférence de M. Robert de Weck fera époque dans les annales de l'Association cantonale des Etudiants suisses, et les jeunes étudiants qui ont eu le bonheur de l'entendre en conserveront longtemps le souvenir. Sur la proposition de la *Sarmita*, elle sera publiée dans les *Monat-Rosen*, l'organe de la Société des Etudiants suisses. C'est en juriste consommé, en patriote et en catholique convaincu que M. Robert de Weck a étudié sous toutes ses faces le grave problème de la révision totale ou partielle de la Constitution de 1874, et qu'il a fait en particulier, en un raccourci merveilleux, l'histoire des relations de l'Eglise et de l'Etat dans la Confédération suisse. L'éminent conférencier a parlé avec une telle ardeur de conviction et une telle éloquence que des applaudissements interminables ont salué son émouvante péroraison, où il a indigué dans le retour à la religion libre de tout bien et de toute entrave le seul moyen de sauver la société de la catastrophe qui la menace.

La conférence de M. Robert de Weck a fait une grande impression sur son auditoire, uns de ces impressions durables qui font germes les résolutions fortes et les nobles actions.

### Conférence sur le Vorarlberg

M. l'abbé André Savoy, docteur en théologie, inspecteur scolaire, donnera, jeudi, 11 mars, à 8 h. 3/4 heures du soir, à la Grenette, une conférence publique et gratuite sur le Vorarlberg. La conférence sera accompagnée de projections. Au moment où la charité du peuple suisse s'apprête à secourir la détresse du Vorarlberg, Fribourg sera heureux d'entendre un conférencier de talent lui parler de ce peuple du Vorarlberg, de ses misères, de ses aspirations à l'indépendance et de la terrible crise économique qu'il traverse.

### Conférences suisses

Ce soir, à 8 h. 3/4, aura lieu à la Grenette la conférence donnée par M. Edouard Chapuisat, rédacteur en chef du *Journal de Genève*, sur : *Les Suisses dans l'Orient contesté*.

La conférence sera illustrée de très belles projections, et le bénéfice en sera attribué à l'hospitalisation des enfants fribourgeois nécessiteux atteints de tuberculose.

Les cartes d'abonnement sont en vente au magasin de musique von der Weid et à l'entrée de la salle.

Service de trains à la sortie.

### Œuvres des Caisnes scolaires

Principaux dons reçus :

Fabricue de chocolat de Villars : 1500 fr. — Œuvre des soupes populaires (soignée du dernier exercice) : 717 fr. 55. — Société des agents de trains : 292 fr. 50. — Anonyme, par Mgr Esceiva : 250 fr. — Banque populaire suisse : 250 fr. — Banque de l'Etat : 250 fr. — Anonyme, de Marly : 200 fr. — Banc fribourgeois à la foire de la Saint-Nicolas : 200 fr. — Fabricue théurgais chimiques : 200 fr. — MM. Schmidt-Baur et Co : 200 fr. — Banque cantonale fribourgeoise : 200 fr. — M. de Zoubloff : 200 fr. — Société coopérative l'Espérance : 200 fr. (en nature) — Membres de la Commission des écoles : 150 fr. — Bano des écoles à la foire de la Saint-Nicolas : 150 fr. — Comptoir d'escompte de Genève : 100 fr. — Brasserie du Cardinal : 100 fr. — Caisse hypothécaire fribourgeoise : 100 fr. — Direction de l'Instruction publique : 100 fr. — Un groupe de joueurs : 50 fr. — M. Bettin, conseiller communal : 50 fr. — Maison Vaccaro et Co, dernières coloniales : 50 fr. (en nature).

A tous ces généreux donateurs, le Comité de l'Œuvre adresse l'expression de sa vive reconnaissance.

### Fête de Charlé en faveur de la Maison de la Providence

Pour divers motifs, indépendants de sa volonté, le Comité d'organisation se voit obligé d'avancer la date de la fête annoncée pour le mois de mai, et de la fixer au dimanche 25 avril.

L'annonce des traditions, la vente aura lieu à la grande salle de la Grenette, afin de ne pas soustraire à l'activité charitable de la Maison de la Providence les salles occupées par ses œuvres multiples, et qui lui feraient défaut.

Le Comité escompte dès maintenant la généreuse participation de la population à cette fête, dont le but est essentiellement la charité.

### Confédération

#### Le vote populaire sur la Société des nations

Le Conseil fédéral a fixé au dimanche 16 mai la votation populaire sur l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

#### Les prochaines votations fédérales

Samedi à eu lieu, à Berne, une réunion à laquelle participaient des membres de tous les partis et qui s'est prononcée en faveur de l'acceptation de la loi fédérale sur les conditions du travail.

A Zurich, les délégués de la fédération cantonale des arts et métiers ont voté une résolution concluant au rejet du projet.

Le comité du parti radical saint-gallois a décidé la liberté de vote en ce qui concerne l'initiative sur les maisons de jeu.

Quant à la loi fédérale sur les conditions du travail, l'assemblée a décidé d'en recommander l'acceptation.

Le comité du parti populaire socialiste de la Suisse (Grüli) a décidé de recommander aux électeurs l'acceptation du projet de loi fédérale sur les conditions du travail ainsi que de l'initiative sur les maisons de jeu.

D'autre part, le comité a pris position dans la question de l'accession de la Suisse à la Société des nations et résolu d'inviter tous les Grüléens à voter en faveur de l'accession.

Le parti démocratique du canton de Zurich a décidé de soutenir l'initiative sur les maisons de jeu. Il s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la loi fédérale sur les conditions de travail.

A St-Gall, MM. Schütgi, conseiller d'Etat, et Buomberger, ont traité de l'initiative sur les maisons de jeu et de la loi fédérale sur les conditions du travail, dans une assemblée du parti conservateur. L'assemblée a résolu, sur le premier point, la liberté de vote, et sur le second de voter oui.

L'assemblée du parti bernois des paysans et des bourgeois a délibéré sur le projet de loi fédérale sur les conditions de travail et sur l'initiative concernant les jeux. Il a été convenu de s'en tenir simplement à la liberté de vote.

#### Un Suisse maltraité par des bolchévistes autrichiens

On mande de Neunkirchen (Basse-Autriche) qu'un Suisse, directeur de filature, M. Zweifel, a été grièvement maltraité par ses ouvriers, en grande partie bolchévistes, qui l'ont roué de coups et ont essayé de le pendre. Le malheureux s'est évanoui à deux reprises. Le directeur et sa famille ont dû être transportés loin de Neunkirchen, à cause des menaces de mort proférées contre eux.

Vienne, 6 février.

(P.C.V.) — Le ministre suisse Bourcart, à propos des troubles grévistes qui se sont produits à la filature Elz, de Neunkirchen (Basse-Autriche), et où plusieurs des directeurs, un citoyen suisse, M. Zweifel, a été grièvement blessé, public ce qui suit :

« Le directeur est malheureusement fort grièvement blessé. Il a été littéralement lapidé. Il a reçu 27 blessures à la tête et au dos. Le bras et la main gauche sont cassés.

« Le chancelier d'Etat Renner lui a rendu visite et lui a exprimé ses regrets au sujet des événements qui se sont passés à Neunkirchen. »

M. Renner, chancelier d'Etat, a exprimé à M. Bourcart, ministre plénipotentiaire suisse, ses vifs regrets de l'incident qui s'est produit à Neunkirchen.

#### Les soldats français licenciés à Genève

Le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant l'entrée dans le canton de Genève des soldats licenciés de l'armée française.

La procédure est la suivante :

L'entrée en Suisse a lieu par La Plaine, où un examen médical est fait.

Le commandant de la station de quarantaine délivre un visa pour l'entrée provisoire.

L'entrée provisoire a lieu sous condition de s'annoncer dans les 24 heures à la police locale et de présenter dans les huit jours une demande d'autorisation de prolongation de séjour aux bureaux des permis de séjour, à Genève.

#### L'impôt du timbre

Les droits de timbre ont produit, au cours de l'exercice 1919, 20,006,000 fr. brut.

Fonds de secours du régiment 7

Le 15 février a eu lieu l'assemblée générale de la Société du Fonds de secours du régiment fribourgeois.

Des rapports détaillés ont été présentés par le Comité sur l'activité du Fonds durant son deuxième exercice, soit depuis février 1918 jusqu'à fin janvier 1920.

Table with 2 columns: Recettes (Receipts) and Total. Items include Reliquat de la caisse d'ordinaire, Don du 1er lieutenant Gastella, etc.

Les demandes de secours ont été particulièrement nombreuses durant la mobilisation proprement dite et pendant les mois qui ont immédiatement suivi.

Le comité en a reçu 362. Il en a écarté 82. Il en a passé 56 au Bien du soldat qui avait en sa possession, vu le domicile du requérant, pour prendre les renseignements nécessaires.

Pour une jeunesse forte

Nos sociétés de gymnastique voient croître le crédit dont elles jouissent parmi nos populations dans la mesure où elles remplissent leur but éducatif et sportif.

Pour les enfants viennois

Nous rappelons à nos lecteurs que le comité cantonal fribourgeois pour l'hospitalisation des enfants viennois s'occupe d'organiser un train, qui transporterait dans notre canton un nouveau convoi de pauvres enfants de la capitale autrichienne.

La neige

Dans la soirée d'hier dimanche, après une demi-journée de pluie, la neige s'est mise à tomber. Elle a continué pendant la nuit.

Alpage

Une réunion des teneurs de pâturages de montagne des districts de la Gruyère, de la Veveyse et de la Glâne dont le bétail a été atteint par la fièvre aphteuse aura lieu, jeudi, 11 mars, à 10 heures du matin, à la salle des assises du château de Bulle.

La fièvre aphteuse

Le bétail de M. Ernest Marbach, à Friesenried, qui avait été atteint par l'épizootie, se trouve de nouveau infecté.

Football

Jouani, hier, sur le terrain de Villeneuve, le F. C. Fribourg a battu le F. C. Montreux par un but à zéro.

Au Cercle social

Samedi soir, une nombreuse assistance d'ouvriers et d'étudiants de langue allemande se pressait au Cercle social, pour y entendre les exposés de MM. Zraggen, conseiller national, Zimmermann, député, et Pauthard, rédacteur, sur la prochaine votation fédérale.

C'est sous l'impression des vues élevées qu'a développées M. l'abbé Pilloud qui s'est déroulée la belle assemblée de la Fédération ouvrière. Le rapport et les comptes de la société ont été approuvés sans opposition.

Office du travail

Dans le courant du mois de février, 682 ordres ont été remis à l'Office cantonal du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 297, dont 222 concernant des célibataires, 75 des mariés, 292 des Suisses et 5 des étrangers.

Offres d'emploi

Offres d'emploi : 385, se répartissant entre 278 patrons, dont 237 habitant le canton. Placements effectués : 246, dont 63 dans l'agriculture.

En février, 325 ordres sont parvenus au bureau de placement pour femmes. Demandes de places : 107, soit 96 de personnes originaires de la Suisse et 11 d'étrangers.

Souscription pour la chapelle du Sacré-Cœur, à Postolun

Une dame d'Ecuvillens, 9 fr. — Deux anonymes, 6 fr. — Anonyme de Villiersens-Engoz, pour le Tabernacle, pour obtenir une grâce, 5 fr. — Produit d'une treize, 5 fr.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte et Orchestre de Saint-Nicolas. — Aujourd'hui, lundi, à 9 h. du soir, à l'orgue de Saint-Nicolas, courte répétition générale d'urgence.

Calendrier

Mardi 9 mars. Sainte FRANÇOISE, veuve. Sainte Françoise, noble dame romaine, fut le modèle des épouses et des mères et se distinguait par une inépuisable charité. († 1440.)

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Le memorandum économique

(Havas.) — On sait que le gouvernement français, en envoyant à Londres le memorandum économique, déjà amendé selon les desirs de la France, a demandé que deux ou trois autres modifications y fussent apportées.

Le Petit Parisien croit savoir qu'il s'agit de la prorogation des délais fixés par le traité de paix de Versailles pour le paiement par l'Allemagne de certaines indemnités et la livraison de certaines marchandises.

Autour de Hindenburg

Le Vorwärts se prononce énergiquement contre la manifestation en faveur de Hindenburg afin de le mettre en vedette comme candidat à la présidence du Reich.

Les soviets russes

(Havas.) — Kamenev a été élu président du soviet de Moscou, malgré l'opposition des modérés.

Le Cheik-ul-Islam contre le bolchévisme

On mande de Trieste au Deutsches Volksblatt : Le Cheik-ul-Islam a adressé un appel à tous les Mahométans, mettant en garde ses fidèles contre le bolchévisme.

Le gouvernement finlandais

(Wolff.) — Le président de la république a demandé au professeur Erich de former le nouveau cabinet. Ce dernier cherchera à former un gouvernement de coalition purement bourgeois.

La grève des mineurs français

(Havas.) — Les délégués des mineurs du Nord qui ont participé à l'Assemblée de Paris et qui assistaient au congrès de Noeux-les-Mines se sont abstenus de prendre part au vote et déclarèrent qu'ils n'avaient pas eu le temps de consulter leurs organisations sur la décision à prendre.

Le Havre se plaint

Les exportateurs de potasse de l'Alsace pour les Etats-Unis ont utilisé encore les ports d'Anvers et de Rotterdam, au lieu du port du Havre, parce que la marchandise destinée à New-Orléans prenait ce chemin quand l'Alsace était encore un pays allemand.

Les sinn-feiners irlandais

(Havas.) — A la suite des perquisitions opérées dans le bureau d'une section de sinn-feiners, à Dublin, le gouvernement a ordonné une enquête sur les relations de certaines banques irlandaises avec les organisations des sinn-feiners.

Dans la diplomatie allemande

La Gazette de Francfort annonce les nominations suivantes : Le conseiller intime Getzsch est nommé chargé d'affaires allemand à Montévideo; le consul général de Falke est nommé chargé d'affaires allemand à Caracas (Vénézuéla); le consul général actuel de Zurich, Plemhn, est nommé consul général à Barcelone, et le comte de Mongelas est nommé chargé d'affaires allemand à Mexico.

la guerre sous-marine sans restrictions, parce qu'il la considérait comme contraire aux intérêts allemands. Lorsque la guerre sous-marine sans restrictions fut décidée, il déposa ses fonctions de rapporteur et fut nommé à l'ambassade de Berne.

Les mémoires Bernstorff

Berlin, 8 mars. La Gazette de Voss commence à publier des extraits des mémoires du comte Bernstorff.

Elle dit que les chapitres sur les tentatives de Wilson de l'hiver 1916-17 d'engager des négociations de paix entre l'Allemagne et l'Entente constituent une source de renseignements de grande valeur.

La mortalité au Vorarlberg

Bregenz, 8 mars. On constate actuellement dans la capitale du Vorarlberg un chiffre de mortalité excessivement élevé.

Machine infernale

Berlin, 8 mars. Le Berliner Tageblatt annonce que, pendant une représentation au théâtre de Sofia, une machine infernale a fait explosion sous la scène. Il y a eu 4 tués et 12 blessés.

SUISSE

Les prochaines votations populaires

Zurich, 8 mars. Le congrès du parti radical a décidé d'appuyer le projet du Conseil fédéral sur les conditions de travail et l'initiative sur les maisons de jeux et de recommander de rejeter le contre-projet de l'Assemblée fédérale.

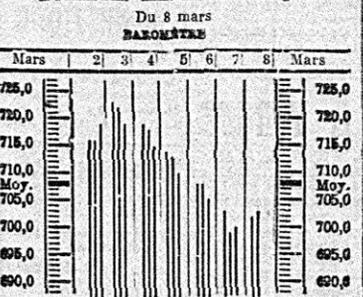
Changes à vue de la Bourse de Genève

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second, est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

Table with 3 columns: Demande, Offre, Cours. Lists exchange rates for Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Pétrograd.

BULLETIN METEOROLOGIQUE



TEMPERATURE PROBABLE

Table with 2 columns: Temps probable, Température assez basse. Shows temperature forecasts for March 1st to 8th.

Contre Refroidissements Influenza Affections des Pouxmons employez le SIROPI PIVIGA "ZYMA"

Complètement inoffensif, d'un goût agréable et d'une valeur éprouvée. Recommandé par les médecins. Se trouve dans toutes les pharmacies.

Une tasse d'Ovomaltine le matin et le soir fait partie de l'entraînement de tout athlète ou sportsman. L'Ovomaltine est préparée par les laboratoires D. A. Wander S. A. de Berne.

Pour la lutte contre la tuberculose

Mme veuve Bole, Lugnorre, 2 fr. — M. Théodore Anderson, 3 fr. — Mm Marguerite Noyer, Nani, 5 fr. — M. E. Derron, Sugiez, 5 fr. — M. Esselva, député, Châtel-Saint-Denis, 5 fr. — M. G. Chuard, Nuvilly, 5 fr. — Mm Rosine Buchs, 1 fr. — M. Jules Davet, Mézières, 5 fr. — Mm Marie Odain, Mézières, 5 fr. — M. Henri Baer, Schiffhaus, 20 fr. — M. L. Weisenbach, 5 fr. — M. Alphonse Fasel, Vuissens, 5 fr. — Mm Catherine Castella, Sommetrier, 5 fr. — Mm Biancapain, frères, 100 fr. — M. Stephan Jekelmann, Dirlet, 2 fr. — Mm Anna Mader, Salvaingy, 2 fr. — M. Joseph Jacoud, Promasens, 5 fr. — Mm Emig-Grandier, Eslavayer, 5 fr. — M. le curé Pasquier, Châtel-Saint-Denis, 6 fr. — M. Jacob Gutknecht, charcutier, 5 fr. — Anonyme, Marly, 10 fr. — M. le curé Louis Bovey, Mammens, 5 fr. — M. le vicairé Dumas, Châtel-Saint-Denis, 5 fr. — M. l'abbé Litzner, Posaz, 5 fr. — M. Charles Galmann, Chéres, 10 fr. — M. Jean Genève, Courmiciens, 5 fr. — Mm Mazzoni et Benetti, Romont, 5 fr.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 6 mars : Œufs, 1 pour 30 centimes. Pommes de terre, les 5 lit, 70-80 cent. Choux, la pièce, 30-60 cent. Choux-Fleurs, la pièce, 30 cent-1 fr. 10. Carottes, 2 lit, 30-40 cent. Salade, la tête, 25-35 cent. Poireau, la botte, 10-15 cent. Epinards, la portion, 20-30 cent. Chicorée, la tête, 20-35 cent. Oignons, le paquet, 15-20 cent. Harves, le paquet, 10-20 cent. Salsifis (Scorsonères), la botte, 50-60 cent. Choucroute, l'assiette, 20-25 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 cent. Rutabaga, la pièce, 10-30 c. Choux de Bruxelles, 2 l., 90-1 fr. 10. Cresson, l'assiette, 15-20 c. Doucette, l'assiette, 20-25 c. Pommes (div. sortes), les 5 litres, 50-90 c. Poires (div. sortes), 2 l., 40-60 c. Citrons, 2 : 25 c. Oranges, 1 : 10 c. Mandarines, 2 : 15 c. Châtaignes, le kg, 70-90 c. Grenouilles (le quarteron), 1 fr. 50-1 fr. 60. Cabris, 1/4 kilo, 1 fr. 80-2 fr. 10.

SOMMAIRE DES REVUES

Le Correspondant, 25 février : I. Le régionalisme en Alsace et en Lorraine. — Les vicissitudes politiques et l'état d'esprit depuis l'armistice. — L'œuvre de M. Mitterand : Comte Jean de Pange. — II. Portraits du dix-neuvième siècle. — Gambetta : Pierre de La Gorce, de l'Académie française. — III. La situation économique et sociale en Allemagne. — De Karl Marx à Walter Rathenau : Antoine de Tardé. — IV. Le jardin du silence. — Roman. — II : Victor Féli. — V. Pax hominibus. — Contre le duel. — L'arbitrage dans les affaires d'honneur : Général de la Garenne. — VI. Sur une bruyante querelle. — L'art et l'éducation de M. Pierre Benoit : René Aigrain. — VII. Rachel en Amérique (1855-1856) : Adolphe Julien. — VIII. Les idées de la scène. — A propos de l'âme en folie et de la Fille Sauvage de M. François de Curel : Jacques Duval. — IX. Intimité. — Poésie : M. Th. Klipffel. — X. Chronique politique : Bernard de Lacanbe. — XI. Bulletin bibliographique. Prix de l'abonnement : Suisse, un an : 45 fr. ; 6 mois : 23 fr. 50. On s'abonne à Paris aux bureaux du Correspondant, rue Saint-Guillaume, 31.

La Patrie suisse. — Le numéro 688 (4 février) de la Patrie suisse, remarquablement venu, est l'un des plus beaux, typographiquement, qu'aient publiés cet intéressant journal illustré : il ne nous apporte pas moins de vingt portraits, ceux de M. Félix Calonder, dont la démission est unanimement déplorée, de M. Albert de Montet, l'éminent historien que notre pays vient de perdre (reproduction d'un tableau de Charles Vuillemin), des deux nouveaux conseillers d'Etat fribourgeois, MM. Bernard Weck et Romain Châtton; d'une poëtesse vaudoise au Brésil, Mlle Anaïs Pignat, de deux survivants du service de Naples, MM. Fabien Maret et Louis-Frédéric-Dumard, de treize acteurs du Théâtre Vaudois; sans parler du groupe nombreux des chanteurs de la « Concorde » de Nyon, à l'occasion de son cinquantenaire. On y trouve encore des vues de la Biographe, près Rolle, et de la maison de Florence, près Lausanne, où habita le poète J.-J. Pouchat; des vues du Foyer des Travailleurs de la Joigne (Gruyère), de Lausanne, de Pont-de-Martel, de la nouvelle église de Flühren (Zürich), L'Alpe y est représentée par une superbe vue des Chürfisten, par le Glacier du Rhône, que franchit, à la file indienne, une section d'infanterie; par Villars-Chesières, pendant le concours de ski du régiment 5 d'infanterie de montagne, etc.

STIMULANT Apéritif au vin et quinquina. Emmodella le purgatif par excellence. En vente dans les pharmacies GABA S.A. - BALE. Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITES N° 100 TOUTES PHARMACIES

†  
La messe de Requiem de trentième pour le repos de l'âme de  
**SA GRANDEUR**  
**Mgr Placide Colliard**  
Evêque de Lausanne et Genève  
sera célébrée en la Collégiale de St-Nicolas, mercredi 10 mars,  
à 8 1/2 heures.

†  
Mademoiselle Céline Poffet, à Fribourg; Mme Emma Poffet, à La Tour-de-Trême; la famille Scherly, à Broc; les familles Bapst et Vial, à La Roche, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent de faire en la personne de  
**Mademoiselle Colette POFRET**  
leur regrettée sœur, belle-sœur, nièce et cousine, décédée pieusement le 8 mars, munie des sacrements de l'Eglise.  
L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 10 mars, à 8 1/2 heures, à l'église du Collège. Départ de l'Hôpital Daler, à 8 h.

**Collégiale de St-Nicolas**  
Mardi 9 mars, à 8 1/2 h. du soir  
**REQUIEM**  
en do mineur  
de L. CHERUBINI  
EXÉCUTÉ PAR  
le Chœur mixte et l'Orchestre de St-Nicolas  
AU PROFIT D'ŒUVRES PAROISSIALES  
Prix des places :  
Réservées, 3 fr.; Premières, 2 fr.; Secondes, 1 fr.  
Location chez M. Von der Weid

**FOURRAGES du PAYS**  
Foin, regain, paille et remouillage sont livrés à prix modérés.  
2249-314  
Audergon, Hôtel du mouton, Belfaux. Tél. 7.

Nous demandons tout de suite ou  
1<sup>er</sup> avril, plusieurs  
**VENDEUSES expérimentées**  
& **2 APPRENTIES**  
Places stables et bien rémunérées.  
**Grande Magasin KNOPF**  
Fribourg

**Christophe COLOMB**  
**Enchères publiques**  
Pour cause de décès, la soussignée vendra aux enchères publiques, mercredi 10 mars, à 1 heure après midi : deux charras pont, une caisse à purin, une herse, un buttoir, deux colliers de vache, une cuve, une charrette, un char à marché, des échelles, clochettes, une caisse à porcs, etc., etc.  
L'exposante : Geneviève Molliet.

**Chaux vive blanche**  
1<sup>re</sup> QUALITÉ  
pour Gypsiers, Peintres, Arboriculteurs, Usines de Carburé  
par 100 kg., 20 fr.; par 500 kg., 15 fr. franco gare destinataire.  
PRIX SPÉCIAUX PAR WAGONS  
Livrabie tout de suite, emballage perdu (bidons)  
Joseph DIONISOTTI, fours à chaux  
Monthey (Valais)

**Enchères publiques**  
Pour cause de départ, le soussigné vendra aux enchères publiques, jeudi 11 mars, à 1 h. de l'après-midi, chez Schouber, à Epédes, des beaux meubles neufs, en bois dur, une armoire, un lit avec ressorts et matelas, une table, des chaises, des tableaux et d'autres objets.  
L'exposant : Raymond Piteaud.

**Location de domaine**  
La Ville de Romont exposera en location, par voie d'enchères publiques, le domaine qu'elle possède à Bossens, près Romont, d'une contenance d'environ 105 poses d'excellent terrain en un seul mass. Appartements, ferme, écurie et dépendances, le tout très bien construit. Les enchères auront lieu à l'Hôtel de Ville, à Romont, mardi 23 mars prochain, à 3 h. du jour. Pour renseignements et conditions, s'adresser au directeur des domaines, M. Alexandre Ayer.  
Le Conseil communal.

# Emprunt 5 1/2 %

DE LA

## Banque Cantonale de Bâle

SÉRIE B  
de Fr. 10,000,000.—  
GARANTI PAR L'ÉTAT

Titres au porteur de Fr. 1000.—  
Intérêt annuel : 5 1/2 %.  
Coupons semestriels aux échéances du 30 avril et du 31 octobre.  
Remboursement : 30 avril 1930.  
L'admission de ces titres à la cote de la Bourse de Bâle sera demandée.  
Prix d'émission : 100 % franco de tous droits de timbre.  
Les demandes pour des titres de cet emprunt sont reçues par la Banque soussignée ainsi que par toutes les maisons de banque suisses; elles seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.  
Prospectus détaillés à disposition.  
P 1544 Q 2246

**On demande bon vacher**  
p<sup>r</sup> la garde de 15 vaches et un peu de petit bétail. Salaire suivant entente.  
Adresse : Geb. Wolzberg, Lohu, Neuenkirch. (cf. Lucerne). 2091

**On demande mécanicien**  
Importante industrie du Valais demande un expérimenté, capable et sérieux, pour l'entretien de ses machines, ainsi qu'un bon ferblantier d'atelier.  
Prise de faire immédiatement offres avec copies de certificats et prétentions sous chiffres Q. 31035 L. Publicitas S. A., Lausanne. 2149

**ON DEMANDE**  
apprenti fromager  
S'adresser à la Laiterie de Foyens. 2203-316

**A vendre**  
35 kilos de tréfil du pays  
Chez Gremont Olivie, à Barberêche.

**A vendre**  
4 gorettes de 3 mois, chez Steiner, à Rosé.

**Moto F. N.**  
marchant très bien est à vendre.  
S'adresser : Route de Bertigny, 23, Fribourg. 2160

**A vendre**  
à la Route de la Glâne, une jolie propriété de 14,800 m<sup>2</sup> (Institut Lavigny) entièrement bâtie, avec maison d'habitation et dépendances. Belle vue sur les Alpes.  
S'adresser à Byser et Thalmann, 2, rue de Romont. 2110

**ALFRED WEISSENBACH**  
80, rue de Lausanne, 80. — FRIBOURG  
**LIQUIDATION TOTALE**  
pour cause de cessation de commerce  
Soieries — Velours — Lainages fantaisie  
Draperies pour costumes tailleur et p<sup>r</sup> manteaux  
Jupons confectionnés — Rayon de Confections  
Fantaisie coton pour robes  
**Vente au comptant**  
**ESCOMPTE 20 %**

**Semelles caoutchouc**  
pour hommes fr. 4.—, pour dames fr. 3.20—  
L. ZEISLER, rue de Lausanne, 43.

**Banque Populaire de la Gruyère BULLE**  
Avenue de la gare Près de la poste  
Achat et vente de billets de banques titres, coupons et effets étrangers  
**CHANGE**  
aux conditions les plus favorables  
FOURNITURE DE CHEQUES  
sur tous pays au cours du jour  
Ouverture de comptes en francs français marks, lires, etc.  
PAIEMENTS A L'ÉTRANGER

**LA SOUS-DIRECTION DE LAUSANNE**  
de la Société suisse d'assurance contre les accidents, à Winterthur, offre à tous, aux conditions les plus avantageuses, tous les genres de contrats accidents et de Responsabilité civile vis-à-vis des tiers et demande  
**personnes qualifiées**  
pour la représenter comme agents dans les cantons de Vaud, Fribourg, Valais.  
S'adresser à A. Thélin, directeur, Place Saint-François, 15, Lausanne. — Téléphone 730. 1524

**Domaine à louer par soumission**  
Le soussigné offre à louer pour le 22 février 1931 un domaine d'environ 71 poses, situé à Nierlet-les-Bois. Pour visiter le domaine, s'adresser au propriétaire qui se trouvera sur place les 9 et 11 mars, dès 2 heures de l'après-midi.  
Les offres par écrit devront être adressées jusqu'au 18 mars 1930, à Arsène BUCHS, Bethléem, Fribourg.

**ON DEMANDE**  
une bonne fille  
robuste, de 18 à 20 ans, pour aider au ménage.  
Bons salons : 2154  
S'adresser : La Joliette, Parc 62, Neuchâtel.

**Jeune fille de 17 ans**, ayant fréquenté une école de commerce et obtenu le diplôme demandé place comme  
**commisante**  
dans un bureau de la Suisse française pour se perfectionner dans la langue.  
2242  
Offres sous chiffres A 1972 Lz à Publicitas S. A., Lucerne.

**Vente de propriété**  
Le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, qui auront lieu le **lundi 15 mars, dès les 2 h.**, à l'Hôtel de Jaman, à MONTBOVON, sa propriété dite « LES MAGEONS », d'environ 12 poses, avec grange, écurie, appartement, eau intarissable, 1/2 pose de bois, jeune bois. 2247  
L'exposant :  
Emile Fracheboud, Montbovon.

**A vendre**  
près de Romont, une jolie petite propriété de cinq poses, avec nombreux arbres fruitiers, maison avec logement, grande écurie, remise avec assots à porcs et eau intarissable et à l'abri. 2252  
S'adres. sous P 2102 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**A VENDRE**  
dans la haute Gruyère  
**beau domaine**  
de 19 poses.  
S'adresser à la Liene pour la Conservation de la terre fribourgeoise, BULLE.

**A VENDRE**  
pour cause de changement de domicile, à La Tour-de-Trême, au bord de la route cantonale,  
**un bâtiment**  
en bon état et de bon rapport, avec plusieurs appartements et toutes dépendances, lumière électrique, jardin. 1734  
S'adresser à Charles BIGANTI à La Tour.

**A vendre**  
pour cause de santé, maison de rapport com. prenant : 2 appartements et commerce d'épicerie, tabacs et cigares, vins et liqueurs. Clientèle assurée. Ancienne renommée. Situation unique dans une station fréquentée des Alpes vaudoises. Valeur approximative de l'immeuble, y compris la reprise du commerce : 65.000 fr.  
Ecrire sous chiffres P 695 M à Publicitas S. A., Montreux. 2241

**Vente publique**  
L'office des poursuites de la Gruyère vendra en 2<sup>es</sup> enchères, le **mercredi 10 mars**, à 2 h. de l'après-midi, à son bureau, l'immeuble N° 73, rue de la Neuveville (4 logements, cave et place). 2032

**On demande**  
une jeune fille sachant faire la cuisine et le ménage. S'adresser : Charcuterie Gutknecht, rue de la Préfecture, Fribourg. 2220

**SOMMELIERE**  
est demandée dans café de Bulle.  
S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 676 B.

**CEUFS**  
On en serait acheteur d'une certaine quantité toutes les semaines.  
Faire offres, avec prix, à la Laiterie centrale, à Vevey. 2245

**A vendre**  
une bonne pouliche de 10 mois, primée en première classe.  
S'adresser : l'Horrie Gavillet, Cointery.

**Domaine A VENDRE**  
7 poses environ, terre de 1<sup>re</sup> qualité, avec habitation, grange, écurie, remise, sans jardin, verger, etc. Prix : 15.000 fr.  
Entrée en jouissance immédiate, à enlever tout de suite.  
S'adr. à l'Agence Immobilière et Commerce, Fribourgeoise, A. Frossard, r. des Epousées, 133, Fribourg. Téléphone 2.60

**A VENDRE**  
10 poses de 7 semai- ses, chez Hermann, à PÉSAT. 2259



### Vente de chédail

Le soussigné mettra en vente, par voie d'enchères publiques, devant son domicile, à la montagne de Lussy, près Villaz-St-Pierre, le **mercredi 10 mars 1930**, tout son chédail, savoir :  
1 bonne jument de 10 ans, propre à la reproduction, 1 bonne pouliche de 3 ans, 3 beaux porcs de 5 mois. — 3 charras à pont, à 1 et 2 chevaux, dont 2 avec cadre, 1 voiture à essieux patent, 1 faucheuse « Cornick » fraîchement revisée, 1 faneuse, 1 rateau-fane à 1 et 2 chevaux, 1 charrau « Brabant », 1 buttoir, 2 herbes à champ, 1 herse à prairie, 1 rouleau à champ, 1 luge avec chenquet, 1 grande luge, 1 caisse à purin, une caisse à gravier, un banc de menuisier, une meule à aiguiser, une romaine, 140 litres, une cuve à lessive tonneau à fruits, 2 ovals, fourches, faux, râtelux, chaînes, etc., 7 à 800 liens agricoles, 3 à 400 sigles.  
Colliers de chevaux, 1 grelottière, guides-doublers, brides, licols, etc., 1 harnais anglais, colliers de vaches, 8 clochettes; une quinzaine de poules.  
Environ 1000 kg. de graine méteil, 100 mesures d'avoine, 100 mesures de pommes de terre, choux-raves et betteraves, environ 1000 fagots, bois coupé pour le potager, ainsi qu'un grand nombre d'autres objets, trop longs à détailler.  
Les enchères commenceront dès 9 1/2 h. du matin.  
2039-284 L'exposant : Alfred Chassot.  
Terme de paiement pour les grosses échutes.

**Réparations de charrues**  
ou changements  
en notre système éprouvé  
sont exécutés promptement, à un prix avantageux et avec garantie de bonne marche. Les agriculteurs sont invités de faire faire ces travaux sans retard.  
OTT, frères, WORB, près Berne.  
Fabrique de machines agricoles  
Gares Worb-Dorf & Worb S. B. B.

**Enchères publiques**  
Le soussigné exposera en vente aux enchères publiques, le **jeudi 11 mars prochain, dès une heure de l'après-midi**, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, la propriété des « Echelettes », rière Corniat, articles 204 et 208 du cadastre, soit maison, grange, table, ainsi que 24 hectares, 1 are 92 centiares (70 poses 288 perches) de pré et de pâturage, et 4 hectares, 6 ares, 35 centiares (11 poses 115 perches) de forêts.  
Belle situation. Eau abondante.  
Pour visiter les immeubles s'adresser à Laurent Bourret, forestier à Corniat, et pour les conditions du notaire Andrey, à Bulle.  
A. Andrey, notaire.

**Préservez-vous**  
contre la  
**GRIPPE INFLUENZA**  
par l'emploi du  
**SAVON AU LYSOL**  
ou à l'Acide Phénique  
**CALLET**  
En vente dans toutes les pharmacies  
Une brochure spéciale sera livrée sur demande par la  
**Fabrique Callet, Nyon**

**Vente de domaine**  
Lundi, 15 mars, dès 1 1/2 heure après midi, à l'auberge communale d'Ecuvillens, l'hoirie d'Antoine Favre exposera en vente par voie d'enchères publiques libres, le joli domaine qu'elle possède à Ecuvillens, comprenant habitation, grange, écurie, environ 6 poses 1/4 de bon terrain, pré et champs.  
Prendre connaissance des conditions d'enchères chez le notaire Bourgknecht, Maison de Ville, à Fribourg. 2224/310

**LINOLEUMS**  
20 % de rabais  
SUR  
Inlaid - Gravés - Jaspés  
EN MAGASIN  
Occasion exceptionnelle  
**DESSIBOURG-HAYOZ & C<sup>ie</sup>**  
Route des Alpes - Fribourg